



LANNION-TRÉGOR  
COMMUNAUTÉ  
LANNUON-TREGER  
KUMUNIEZH

### Avis de publicité préalable

**Convention d'occupation temporaire d'une dépendance du domaine public en vue de son exploitation comme site d'accueil et de transit des déchets de démolition (article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques – CG3P).**

### Identité, coordonnées du gestionnaire

#### Lannion-Trégor Communauté

Correspondant : Monsieur le Président, Service des Affaires juridiques et de la Domanialité  
CS 10761 - 22307 Lannion, tél : 02.96.05.09.00, fax : 02.96.05.09.01

**Informations complémentaires à l'adresse suivante :** affaires.juridiques@lannion-tregor.com

### Désignation du bien (lieu, implantation, descriptif)

Une emprise d'une surface d'environ 5 ha 19 a 92 ca à prélever dans les parcelles situées à Lannion, Kerservel, cadastrées section BB 153 et 154 (plans en annexe du règlement de consultation).

### Caractéristiques de l'autorisation / Conditions et durée de l'occupation

L'occupation du domaine public sera autorisée sous la forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, précaire et révocable, non constitutive de droits réels, en vue de l'exploitation d'un site d'accueil et de transit de déchets de démolition.

Il est envisagé de conclure la convention pour une durée de 12 ans, sans possibilité de tacite reconduction. Une durée différente pourra être proposée par le candidat, dans la limite de 15 ans.

Une redevance annuelle, comportant une part fixe HT et un pourcentage calculé sur le chiffre d'affaires annuel HT sera perçue en contrepartie du titre d'occupation. Son montant sera fixé en tenant compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation, conformément aux dispositions de l'article L. 2125-3 du CG3P.

### Modalités de présentation

Les pièces du dossier à transmettre ainsi que les conditions de la consultation sont précisées dans le règlement de consultation consultable à l'adresse <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Les candidats intéressés devront prendre l'attache de LTC (sandrine.roux@lannion-tregor.com) afin de **planifier une visite du site, préalable obligatoire avant tout dépôt de dossier, avant le 4 novembre 2024 à 17h00**. Ces visites seront organisées entre le 6 novembre et le 12 décembre 2024.

Le dossier de candidature et de proposition devra être ensuite être adressé, par voie dématérialisée, à l'adresse <https://www.megalis.bretagne.bzh>, **avant le 20/12/2024 à 12h00**.

<b>Date d'envoi du présent avis :</b>
18/10/2024